



88<sup>e</sup> CHAMPIONNAT NATIONAL

ESCRIME



CASTRES  
ESCRIME

**CASTRES**

GYMNASE DU TRAVET  
RUE PASTEUR H. BOSCH

**CHAMPIONNAT  
NATIONAL  
D'ESCRIME**

22-23-24 MAI 2024



FAITES  
VOS JEUX



**CASAL  
SPORT**

**Crédit Mutuel**



## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

<b>CONTACT</b>	<b>Cercle d'Esgrime de Castres - organisation National escrime UGSEL -</b> Mobile: 06 75 25 56 14 Mail : <a href="mailto:cecastrescfugsel@gmail.com">cecastrescfugsel@gmail.com</a> Ugsel : David BEDEL et Sylvie COMMEUREUC
<b>LIEU DE COMPÉTITION</b>	<b>Compétition : Cosec du Travet - 5 rue Pasteur Henri Bosc - 81100 Castres</b>
<b>ACCUEIL</b>	Cosec du Travet , 5 rue Pasteur Henri Bosc 81100 Castres Le mercredi 22 mai 2024 à partir de <b>10h00</b> Les jeudi 23 et vendredi 24 mai à partir de <b>7h</b>
<b>ACCÈS</b>	Bus : Ligne L6 Corporal/Rolandou – Arrêt Gazel ou Arrêt Occitanie (mais pas sur toutes les rotations)
<b>HÉBERGEMENT</b>	Chaque établissement est responsable de la réservation de son hébergement
<b>RESTAURATION</b>	Repas : mercredi midi, mercredi soir, jeudi soir : 9,50€ chacun Panier repas : jeudi midi et vendredi midi : 7,00€ chacun Les repas commandés ne seront pas remboursés. Les commandes des repas non accompagnées du chèque réglant la totalité de la commande, ne seront pas prises en compte. Les repas sont à régler par chèque à l'ordre du <b>Cercle d'Esgrime de Castres</b> Le règlement des repas se fait par courrier à l'adresse suivante : <b>Evelyne Bosc</b> <b>30 bis Boulevard Général Giraud - 81100 Castres</b>
<b>DROIT D'ENGAGEMENT</b>	14€ par escrimeur. A régler avant le <b>vendredi 3 mai 2024</b> à l'ordre <b>Cercle d'Esgrime de Castres</b> (Voir questionnaire de participation)
<b>QUESTIONNAIRE DE PARTICIPATION</b>	Questionnaires de participation et technique (obligatoire pour permettre une organisation plus rapide) à envoyer par mail à <a href="mailto:cecastrescfugsel@gmail.com">cecastrescfugsel@gmail.com</a> et courrier avec le règlement à <b>Evelyne Bosc</b> <b>30 bis Boulevard Général Giraud - 81100 Castres pour vendredi 3 mai 2024</b>
<b>FORFAIT</b>	Si vous avez des forfaits après l'envoi du questionnaire de participation, merci d'en informer au plus vite l'organisateur : <a href="mailto:cecastrescfugsel@gmail.com">cecastrescfugsel@gmail.com</a> et l'Ugsel nationale : <a href="mailto:b-del-frari@ugsel.org">b-del-frari@ugsel.org</a>
<b>RESPONSABILITÉ</b>	Les accompagnateurs (professeurs EPS, parents et autres) sont directement responsables du comportement de leurs sélectionnés et de tout dégât que ces derniers pourraient causer. Le Cercle d'Esgrime de Castres décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
<b>PRIMES KM</b>	La prime kilométrique versée en 2024 pour la participation aux championnats nationaux est calculée en fonction de la distance (trajet aller et retour, référence dicoroute) et nombre de participants.
<b>TECHNIQUES ET ADMINISTRATIF</b>	<a href="mailto:cecastrescfugsel@gmail.com">cecastrescfugsel@gmail.com</a>
<b>RÉCOMPENSES</b>	Les trois premiers par catégorie et par arme.
<b>PASTORALE</b>	Un temps fort sera partagé durant la compétition.

## RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Se référer aux Règlements généraux et spécifique 2022-2023 parus sur le site de l'UGSEL Nationale : [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)

### RAPPEL CHAMPIONNAT ÉQUIPE PROMOTIONNELLE

Équipes promotionnelles benjamins : les équipes sont composées de 2 tireurs issus du même établissement, avec une compétition filles et une compétition garçons.

Si une équipe est composée d'un garçon et d'une fille, elle participera à la compétition promotionnelle équipes garçons.

### RÈGLEMENT

**Ce championnat est réservé aux tireurs n'ayant jamais été licencié en club.**

### RAPPEL CHAMPIONNAT ÉQUIPE TERRITOIRE ÉLITE

Les équipes de territoire sont constituées en benjamin et lycée de 6 escrimeurs :

- 3 garçons : un fleuret, une épée, un sabre
- 3 filles : un fleuret, une épée, un sabre

Les équipes de territoire sont constituées en minime de 8 escrimeurs :

- 4 filles : fleuret, épée, sabre et épée promotionnelle
- 4 garçons : fleuret, épée, sabre et épée promotionnelle

<b>REPRÉSENTANT UGSEL NATIONALE</b>	Marie GUYON
<b>REPRÉSENTANT CTN</b>	Sylvie COMMEUREUC
<b>DIRECTEUR DE LA COMPÉTITION</b>	Maître Arnaud de PALMAS
<b>CHARTRE ÉTHIQUE ET SPORTIVE</b>	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation et le respect de la Charte Ethique et Sportive (en fin de circulaire)..
<b>LICENCES</b>	La licence UGSEL avec photo est obligatoire, élève et encadrant. Elles sont dématérialisées et imprimables par l'enseignant sur Ugselnet. <b>Point de vigilance sur l'article 9</b> des règlements généraux concernant la licence encadrant. <i>Tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, doit être titulaire d'une licence encadrant délivrée à titre gratuit par son comité.</i>
<b>USPORT</b>	Les enseignants devront obligatoirement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Supprimer les élèves qualifiés mais qui ne participeront pas. <b>En cas de non-respect, les droits d'engagement seront dus à l'organisateur.</b></li> <li>• Faire tout changement de noms dans les équipes, et ce 96h au plus tard avant le début de la compétition, soit le... Passé ce délai, les modifications ne seront acceptées que sur présentation d'un justificatif.</li> </ul> <p>Pour les individuels qualifiés qui participent et les membres des équipes qui ne changent pas, aucune manipulation à faire sur Usport.</p>
<b>DIRECTOIRE TECHNIQUE</b>	Présidé par le représentant de la CTN et composé d'un responsable technique par arme (fleuret, épée, sabre) et d'un membre du comité organisateur.
<b>ARBITRE - JO</b>	
<b>SERVICE MÉDICAL</b>	Une équipe se tiendra sur place pendant toute la durée du championnat. Chaque établissement doit cependant se sentir concerné par les petits gestes de prévention permettant de ne pas surcharger le service médical.
<b>TENUE</b>	Se référer au Règlements FFE. <b>Double attache du masque obligatoire à partir de minime.</b>
<b>COMMISSION RÈGLEMENTAIRE ET DISCIPLINAIRE LUTTE CONTRE LE DOPAGE</b>	Commission disciplinaire en référence de l'Article 28.3 des Règlements Généraux. Sanctions et instances en référence à l'Article 29 des Règlements Généraux.  Lutte contre le dopage en référence à l'Article 30 des Règlements Généraux.

## PROGRAMME GÉNÉRAL

### Mercredi 22 mai 2024 – championnat individuel

	Armes/Catégorie	HORAIRE	
		Appel	Début
<b>Mercredi après-midi</b>	Épée Lycée F et G	13h30	14h00
	Épée Promo Benjamin F et G	13h30	14h00
	Fleuret Minime F et G	13h45	14h15
	Sabre Minime F et G	14h00	14h30

17h00 finales et palmarès  
19h00 repas

### Jeudi 23 mai 2024 matin – championnat individuel

A partir de 7h00 ouverture de la salle et accueil des individuels arrivant le matin

	Armes/Catégorie	HORAIRE	
		Appel	Début
<b>Jeudi matin</b>	Épée Benjamin F et G	7h30	8h00
	Fleuret Lycée F et G	7h45	8h15
	Sabre Benjamin F et G	8h15	8h45
	Sabre Promo Benjamin F et G	8h30	9h00

A partir de 11h30 finales  
Retrait des paniers repas

### Jeudi 23 mai 2024 après-midi – championnat équipe

13h30 remise des récompenses finales du matin

	Armes/Catégorie	HORAIRE	
		Appel	Début
<b>Mercredi après-midi</b>	Équipe Lycée Territoire	13h30	14h00
	Équipe Minime Territoire	13h30	14h00
	Équipe Benjamin Territoire	14h00	14h30
	Équipe promo Epée Benj Etablisst	14h00	14h30
	Equipe promo Sabre Benj Etablisst	14h15	14h45

19h00 – 20h00 repas au collège lycée Saint-Jean  
20h00 – 21h30 finales en gala suivies de la remise des récompenses

### Vendredi 24 mai 2024 matin – championnat individuel

A partir de 7h00 ouverture de la salle et accueil des individuels arrivant le matin

	Armes/Catégorie	HORAIRE	
		Appel	Début
<b>Jeudi matin</b>	Épée Promo Minime F et G	7h30	8h00
	Épée Benjamin F et G	7h30	8h00
	Fleuret Benjamin F et G	8h00	8h30
	Sabre Lycée F et G	8h00	8h30

11h00 retrait des paniers repas  
12h00 – 13h30 finales et palmarès, fin du championnat



**Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du déroulement de la compétition**



**UGSEL**

Fédération Sportive Éducative  
de l'Enseignement Catholique

# CHARTRE

## ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



**ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !**

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - [www.ugsel.org](http://www.ugsel.org)